

**Les objets comme sources historiques :**  
**L'exemple de la collection d'instruments médicaux de**  
**l'Académie de médecine**  
**(1836-1914)**

**Résumé**

Dans un souci de promotion de l'innovation, l'Académie de médecine, créée en 1820, propose aux inventeurs et fabricants d'instruments médicaux de soumettre leurs nouveaux objets à ses membres. Ces inventions auraient dû être, suite à ces présentations, conservées par l'institution. Toutefois, la collection qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Académie est lacunaire. Pour étudier ces objets, il a donc fallu croiser cette source matérielle avec une source écrite, ce qui permet de travailler aussi bien sur les instruments en eux-mêmes, que sur leurs inventeurs et fabricants et la logique de leur démarche, et plus largement, sur les pratiques de l'institution.

Mots-clefs : instruments médicaux ; Académie de médecine ; innovation technique.

**Introduction**

L'idée de la création d'une institution telle que l'Académie de médecine date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. En effet, suite aux épidémies mortelles ayant touché la France en 1775 et 1776, Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794), président à la Cour des Aides et secrétaire d'État de la Maison du roi, charge l'anatomiste Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) de mener une enquête sur ces maladies et sur les raisons de leurs conséquences dramatiques. Dans son rapport, il constate que les médecins sont isolés les uns des autres, et ne peuvent de fait ni communiquer, ni unir leurs efforts. Le Conseil du roi décide par conséquent, en

---

<sup>1</sup> Je remercie Liliane Hilaire-Pérez et Gianenrico Bernasconi pour leur relecture, et la Bibliothèque de l'Académie de médecine pour les photographies des instruments.

1776, de créer une assemblée réunissant les médecins, afin qu'ils puissent travailler ensemble. Celle-ci prend la forme d'une Société royale de médecine<sup>2</sup>, qui est supprimée à la Révolution<sup>3</sup>. L'Académie de médecine est son héritière<sup>4</sup> ; elle est créée le 20 décembre 1820, dans le but de « répondre aux demandes du Gouvernement pour tout ce qui intéresse la Santé Publique et, principalement, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices<sup>5</sup> [...] ». Il s'agit donc pour la monarchie de se doter d'un instrument qui lui permette de mener à bien sa politique de santé publique. Cette institution réunit en son sein l'élite de la profession médicale, qui y joue un rôle d'expertise, tant pour conseiller l'État que pour juger de la valeur des recherches et des découvertes dans le domaine médical. Ces académiciens se réunissent chaque semaine aussi bien pour débattre des questions de santé publique que pour discuter de l'actualité médicale, ce qui inclut les avancées techniques, et les instruments et appareils médicaux. Les membres de l'institution ont notamment pour mission d'évaluer des objets nouveaux, qui lui sont soumis par des inventeurs et des fabricants. Ce système, qui a été mis en place pour promouvoir et stimuler l'innovation médicale, s'essouffle toutefois à la veille de la Première guerre mondiale.

Certains des instruments présentés à l'Académie de médecine dans ce cadre sont encore conservés dans les collections de la Bibliothèque de l'institution, mais, comme beaucoup d'autres collections scientifiques et techniques, celles-ci sont composées d'objets hétéroclites<sup>6</sup>, et pas uniquement d'instruments et d'appareils

---

<sup>2</sup> Caroline C. HANNAWAY, *Medicine, Public Welfare, and the State in Eighteenth-Century France: The Société Royale de Médecine of Paris (1776-1793)*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1974 ; Philippe BOREL, « Comprendre l'enquête de la Société royale de médecine (1774-1793). Source, problèmes et méthodologie », *Histoire des sciences médicales*, tome 39, n°1, 2005, pp. 35-44.

<sup>3</sup> Maurice GENTY, « Les dernières années de la Société royale de médecine : 1789-1793 », *Le progrès médical*, suppl. illustré 14<sup>e</sup> année, n° 7, 1937, pp. 49-56.

<sup>4</sup> L'« Ordonnance portant création de l'Académie de Médecine » précise que cette institution doit poursuivre les travaux de la Société royale de médecine : *Ordonnances du roi, arrêtés et règlement pour l'Académie royale de médecine*, Paris, Imprimerie de Rignoux, 1820.

<sup>5</sup> Paul GANIÈRE, *L'Académie de médecine, son origine et son histoire*, Paris, Librairie Maloine, 1964, p. 79 ; George WEISZ, *The Medical Mandarins: the French Academy of Medicine in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries*, New York, Oxford University Press, 1995.

<sup>6</sup> Soraya BOUDIA, Anne RASMUSSEN, Sébastien SOUBIRAN, « Le patrimoine des savoirs et des communautés savantes », in Soraya BOUDIA, Anne RASMUSSEN, Sébastien SOUBIRAN (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, PUR, 2009, pp. 11-21.

médicaux. Ces objets ne sont pas toujours bien identifiés, et ont souvent été délaissés par les historiens, voire par les professionnels des musées<sup>7</sup>. Concernant les instruments soumis à l'Académie, il semblerait que tous n'aient pas été conservés. Cependant, nous verrons comment nous pouvons, malgré ces lacunes et grâce à des sources écrites, étudier cette collection d'objets scientifiques et ainsi l'utiliser comme source pour la recherche historique. Afin de reconstituer cette collection d'instruments et d'appareils médicaux, il est en effet possible de s'appuyer sur le *Bulletin* de l'Académie, le périodique qu'elle publie à partir de 1836. De fait, ces objets peuvent être utilisés comme source historique, ce qui permet d'analyser aussi bien les instruments en eux-mêmes, que leurs inventeurs et fabricants, et plus largement, les pratiques de l'institution en matière de promotion de l'innovation technique.

### **La reconstitution d'une collection scientifique lacunaire**

Cette collection, composée d'objets assez variés, ne semble en effet plus contenir tous les instruments qui ont été présentés à l'institution au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce que nous confirme le *Bulletin* de l'Académie, qui permet aussi de combler ces lacunes.

#### *Du désintérêt à un début de valorisation. État de la collection*

La Bibliothèque de l'Académie de médecine conserve actuellement non seulement des instruments et appareils médicaux, mais aussi des photographies, des tableaux, des médailles ou encore des bustes. Une partie de ces objets est entrée dans la collection par des dons ou des acquisitions, tandis qu'une autre relève des archives de l'institution et est liée aux travaux des académiciens. L'article 76 du règlement de l'Académie de médecine de 1822 imposait que soient « déposés dans des archives et des collections communes, les observations, mémoires et ouvrages tant imprimés que manuscrits ; les dessins, gravures et planches, les instruments et les machines ; les pièces d'anatomie, les objets d'histoire naturelle, les produits chimiques, et généralement tous les objets qui pourraient être adressés à l'Académie

---

<sup>7</sup> Sur l'état des collections médicales, voir Audrey B. DAVIS, *Medicine and its Technology. An Introduction to the History of Medical Instrumentation*, Londres, Greenwood press, 1981, chapitres 2 et 3.

et aux sections, ou bien être acquis par elles<sup>8</sup> ». Les objets auraient donc dû être conservés, toutefois sans doute plus pour des raisons administratives que patrimoniales. Néanmoins, il semble que cet article n'ait pas été respecté, puisque la Bibliothèque ne possède aujourd'hui que trois cent cinquante et un instruments et appareils médicaux, qui ne datent pas tous du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui paraît être un nombre très faible par rapport à l'activité de l'institution, dont les membres se réunissaient hebdomadairement. Même si nous pouvons supposer que les objets ont été archivés au XIX<sup>e</sup> siècle et perdus par la suite, il ne s'agit pas de l'hypothèse la plus probable. Nous ignorons cependant pourquoi les académiciens n'ont pas appliqué cette prescription, mais peut-être jugeaient-ils que la conservation de ces instruments était sans intérêt ou qu'elle était trop coûteuse en temps et en argent. De plus, les inventeurs ne laissaient pas toujours leurs modèles à l'Académie après leurs présentations, et ceux qui les lui envoyaient pouvaient parfois ensuite exiger de les récupérer.

Peu de ces instruments du XIX<sup>e</sup> siècle sont donc actuellement conservés à la Bibliothèque de l'Académie de médecine, et ceux qui s'y trouvent ont longtemps été ignorés par les conservateurs. Toutefois, cette collection a récemment été redécouverte et mise en valeur, notamment grâce à la publication en ligne d'un catalogue recensant tous ces objets<sup>9</sup>. Ce catalogue est un outil précieux pour étudier la collection de l'Académie, mais les renseignements fournis à propos de ces instruments sont souvent incomplets, et certains n'ont pas pu être identifiés du tout. Ces lacunes sont notamment dues aux mauvaises conditions dans lesquelles les objets ont été conservés tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, cinquante-huit d'entre eux sont simplement répertoriés sous le terme d'« instrument », car aucun élément ne permet d'en comprendre l'utilité. Cette collection est donc difficilement exploitable en l'état.

#### *L'étude d'une collection lacunaire grâce à une source écrite*

Il a de fait fallu trouver une autre approche pour étudier ces instruments et appareils médicaux. Or, la Bibliothèque de l'Académie conserve aussi une série

---

<sup>8</sup> *Ordonnances du roi, arrêtés et règlement pour l'Académie royale de médecine*, Paris, Imprimerie de Rignoux, 1820, art. 76.

<sup>9</sup> [http://www2.biusante.parisdescartes.fr/imganm/img\\_rech.htm](http://www2.biusante.parisdescartes.fr/imganm/img_rech.htm).

complète du *Bulletin*<sup>10</sup>. Ce périodique, inspiré des *Comptes rendus* de l'Académie des sciences<sup>11</sup>, reprend le contenu des séances des académiciens, et il permet donc de connaître leurs travaux. Ainsi, il y est notamment fait mention des instruments et des appareils médicaux qui leur sont soumis, et éventuellement des rapports faits à propos de ces objets. Tous les volumes du *Bulletin* ont été systématiquement dépouillés entre 1836 et 1914 – date après laquelle les inventeurs ne sollicitent presque plus l'Académie –, afin de répertorier tous les instruments et appareils médicaux évalués au cours de cette période. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la table des matières de chaque tome annuel du périodique. Nous sommes ainsi arrivés à un corpus de neuf cent soixante-quatre objets, qui ont été recensés dans une base de données.

Il y a donc une importante différence entre les neuf cent soixante-quatre instruments et appareils médicaux recensés dans le *Bulletin* et les trois cent cinquante et un aujourd'hui conservés. En comparant ces deux corpus, nous n'avons pu établir avec certitude que cinq correspondances : le brise-pierre urétral<sup>12</sup> de Reliquet<sup>13</sup>, le coeloscope du docteur César Belin<sup>14</sup>, l'insufflateur du docteur

---

<sup>10</sup> À propos de ce périodique, voir GANIÈRE 1964 ; WEISZ 1995 ; Laurence CAMOUS, « Baillière et l'Académie nationale de médecine », in Danielle GOUREVITCH, Jean-François VINCENT (éd.), *J.-B. Baillière et fils, éditeurs de médecine*, Paris, De Boccard, 2006, pp. 81-92. Sur les publications scientifiques et techniques en général, voir Patrice BRET, Konstantinos CHATZIS, Liliane PÉREZ (dir.), *La presse et les périodiques techniques en Europe, 1750-1950*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Nathalie MONTEL, *Écrire et publier des savoirs au XIX<sup>e</sup> siècle. Une revue en construction : les Annales des ponts et chaussées (1831-1866)*, Rennes, PUR, 2015 ; Valérie TESNIÈRE, Alina CANTAU, « Les Revues médicales depuis 1800 », *Revue de synthèse*, tome 135, n°2-3, 2014, pp. 203-222.

<sup>11</sup> Sur cette institution et son journal, voir Éric BRIAN et Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE (dir.), *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Paris, Lavoisier tec et doc, 1996 ; Roger HAHN, *L'anatomie d'une institution scientifique. L'Académie des sciences de Paris, 1666-1803*, Amsterdam, Éditions des archives contemporaines, 1993 ; Robert HALLEUX, James MC CLELLAN, Daniela BERARIU, Geneviève XHAYET, *Les publications de l'Académie royale des sciences de Paris (1666-1793), Tome I, Description bibliographique*, Turnhout, Brepols, 2001.

<sup>12</sup> « Correspondance manuscrite », *Bulletin de l'Académie de médecine*, Tome XXXIII, 1868, pp. 379-381.

<sup>13</sup> Nous avons indiqué les dates de naissance et de décès dans le corps du texte lorsque nous les connaissons.

<sup>14</sup> « Présentation d'instrument », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 3<sup>e</sup> série - Tome XXI, 1889, p. 112.

Llobet<sup>15</sup>, le laveur pour injections vaginales et intra-utérines du docteur Eugène Crouzat<sup>16</sup>, et un ensemble d'instruments présentés par Collin<sup>17</sup>.

Par ailleurs, certains instruments conservés et bien documentés, comme l'amygdalotome de Georges-Guillaume Lüer, ne sont pas répertoriés dans notre base de données, et ce soit parce qu'ils n'apparaissent pas dans les tables des matières du *Bulletin*, soit parce qu'ils ne figurent pas dans le périodique, puisque les instruments qui se trouvent dans cette collection peuvent ne pas avoir fait l'objet d'une présentation. Ainsi, la Bibliothèque conserve un ensemble d'instruments servant à la culture de la vaccine fabriqués par Louis Mathieu, qui provient du déménagement des laboratoires de l'Académie. Il est aussi possible que d'autres instruments apparaissant dans le *Bulletin* soient encore conservés, mais qu'en raison des difficultés d'identification évoquées, la correspondance n'ait pu être établie formellement, comme par exemple dans le cas des aiguilles : treize ont examinées par les académiciens, et six sont encore conservées. Mais en l'absence de poinçon et d'informations supplémentaires, nous ne pouvons être sûrs de l'identification.

Ainsi, il semblerait que l'institution n'ait pas mis en place une politique de conservation systématique, et que la collection actuelle est plus le fruit du hasard que le résultat d'un intérêt particulier pour ces objets. Cette collection est aujourd'hui lacunaire, mais, en la croisant avec le dépouillement du *Bulletin*, nous avons tout de même pu étudier ces instruments et appareils médicaux, qu'ils soient encore à l'Académie de médecine ou non.

### **Les objets présentés à l'Académie de médecine comme source historique**

Grâce au croisement du *Bulletin* et des objets encore conservés aujourd'hui par l'institution, il a donc été possible de reconstituer la collection, et donc de l'étudier.

---

<sup>15</sup> « Correspondance manuscrite », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 3<sup>e</sup> série - Tome XX, 1888, p. 30.

<sup>16</sup> « Ouverture d'un pli cacheté », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 3<sup>e</sup> série - Tome XXV, 1891, p. 659.

<sup>17</sup> « Prix d'Argenteuil », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 3<sup>e</sup> série - Tome XXIX, 1893, p. 282.

## *Les objets présentés à l'Académie de médecine*

Dans un premier temps, nous avons pu établir une typologie des instruments et appareils médicaux soumis à l'Académie, et mettre en évidence certaines tendances<sup>18</sup>. Ainsi, nous pouvons constater, d'une part, que les objets ne sont pas présentés de manière homogène sur toute la période – les inventeurs sollicitant de moins en moins l'Académie –, et que, d'autre part, les spécialités médicales prédominantes varient aussi au fil temps. Si ces changements sont des conséquences de nouvelles découvertes, ils sont également représentatifs de l'évolution des préoccupations qui affectent aussi bien les médecins que la société et l'État, qu'il s'agisse d'un intérêt pour certaines spécialités, maladies ou encore pratiques médicales. Ainsi, la découverte de l'anesthésie, et le développement de cette discipline<sup>19</sup>, accapare l'attention des académiciens – et plus généralement du monde médical –, pour qui chaque nouvelle invention est l'occasion de débattre des meilleurs produits, techniques et objets qu'il faut utiliser. Cet intérêt n'est pas linéaire, et c'est au moment des innovations, tant dans les agents anesthésiques utilisés que dans les appareils, que l'Académie de médecine est sollicitée. De manière générale, différents contextes expliquent que certaines spécialités intéressent davantage les académiciens à certain moment qu'à d'autres. Ainsi, par exemple, la prépondérance de la chirurgie en 1854-1856 est sans doute liée à la guerre de Crimée, qui a été une véritable catastrophe sanitaire<sup>20</sup>, tandis que l'importante baisse d'activité de l'Académie en 1870 est bien sûr due à la guerre franco-prussienne.

Il est également intéressant d'étudier le type d'innovation dont relèvent les instruments et appareils soumis à l'Académie<sup>21</sup>. En effet, les objets peuvent être

---

<sup>18</sup> À titre de comparaison, voir les travaux sur d'autres collections d'objets techniques, comme Marie-Sophie CORCY, *Inventaire des brevets du relief optique : dépôts français 1852-1998*, Paris, Prodiex, 2001 ou Lionel DUFAUX, *L'amphithéâtre, la galerie et le rail. Le Conservatoire des arts et métiers, ses collections et le chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2017.

<sup>19</sup> Sur l'histoire de l'anesthésie, voir Marguerite ZIMMER, *Histoire de l'anesthésie. Méthodes et techniques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Les Ulys, EDP Sciences, 2008 ; Marie-Thérèse COUSIN, *L'anesthésie-réanimation en France. Des origines à 1965. Tome I : Anesthésie*, Paris, L'Harmattan, 2005.

<sup>20</sup> Marc LEMAIRE, *La guerre de Crimée : Chronique et analyse d'un désastre sanitaire (1854-1856)*, thèse dirigée par Jean-Charles Jauffret et soutenue en 2006, non publiée.

<sup>21</sup> Des questions similaires ont été étudiées dans le cadre d'autres collections ; voir Marie-Sophie CORCY, « L'évolution des techniques photographiques de prise de vue (1839-1920). Mise en évidence d'un système sociotechnique », *Documents pour l'histoire des techniques*, n° 17, juin 2009, pp. 57-68.

totallement inédits, à l'image du staphylorrhaphie de Bourgougnon<sup>22</sup>. Le rapporteur précise à propos de cet instrument, qui permet de pratiquer la suture du voile du palais, qu'il « n'existe rien d'analogue par sa forme, son principe et les indications qu'il remplit<sup>23</sup> ». Il s'agit donc d'un objet nouveau. Mais, parfois, l'innovation des instruments ne réside que dans une modification ou un perfectionnement d'un objet pré-existant. Pierre Ségalas (1792-1875), par exemple, présente aux académiciens, en 1837, les modifications qu'il a apportées à son brise-pierre à pression et percussion, qu'il leur avait déjà soumis en 1833<sup>24</sup>. Enfin, la nouveauté peut se trouver uniquement dans une nouvelle manière d'utiliser l'instrument, ce que propose notamment Jean Lassaigne (1800-1859), qui présente à l'Académie un « nouveau mode d'emploi de l'appareil de Marsh » pour les recherches médico-légales<sup>25</sup>. Les inventions soumises à l'Académie peuvent donc relever de différents types d'innovations, ce qui n'est pas surprenant, puisque l'innovation elle-même doit s'entendre avec cette dualité : elle peut non seulement concerner « les techniques nouvelles, mais aussi les reconfigurations de celles déjà en usage<sup>26</sup> ».

#### *Les inventeurs et les fabricants d'instruments médicaux*

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Académie de médecine est donc régulièrement sollicitée pour examiner des inventions. Le *Bulletin* nous a permis de recenser les différents inventeurs et fabricants qui ont eu recours à cette démarche ; nous en avons ainsi en identifié six cent soixante-quatre. Grâce aux informations fournies par le *Bulletin* et à quelques recherches, nous pouvons étudier qui ils sont. Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir des renseignements sur chacun d'entre eux, puisque beaucoup

---

<sup>22</sup> « Rapports – Sur un instrument de M. Bourgougnon pour pratiquer la suture du voile du palais – Rapport de M. Bérard », *Bulletin de l'Académie de médecine*, Tome IV, 1839-1840, pp. 24-32.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>24</sup> « Communication verbale – Nouvelle modification du brise-pierre à pression et à percussion », *Bulletin de l'Académie de médecine*, Tome I, 1836-1837, pp. 751-753.

<sup>25</sup> « Note sur un nouveau mode d'emploi de l'appareil de Marsh, dans les recherches médico-légales, par M. Lassaigne », *Bulletin de l'Académie de médecine*, Tome VI, 1840-1841, pp. 100-101.

<sup>26</sup> Sylvain WENGER, *Industrialisation, innovation et institutions du savoir : une perspective genevoise (1750-1850)*, thèse dirigée par Kristine Bruland et soutenue en 2016, non publiée, p. 26. Sur la question, voir aussi Nathan ROSENBERG, *Inside the black box: technology and economics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 19 ; David EDGERTON, « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n°53, 4, 1998, pp. 815-837.

sont tombés dans l'oubli, ce qui est une conséquence de l'histoire des grands hommes qui a longtemps dominé l'histoire de la médecine<sup>27</sup>.

Malgré une pluralité de professions<sup>28</sup>, ces inventeurs et fabricants sont essentiellement des médecins, et non des fabricants professionnels. Il y a plus de Français (80%) que d'étrangers parmi eux, et plus de provinciaux (54% de ces Français) que de Parisiens (26%)<sup>29</sup>. Cette proportion est certes étonnante, car elle implique une mobilité des inventeurs, mais s'explique par le fait que même s'il existe des sociétés de médecine provinciales, elles sont moins prestigieuses que l'Académie de médecine de Paris ; les inventeurs de tout le pays reconnaissent donc l'autorité et l'expertise de cette institution. Par ailleurs, seuls 11% de ces inventeurs sont des membres de l'Académie de médecine ; cette démarche n'est donc ni réservée aux académiciens, ni, de manière plus générale, à l'élite de la profession. Il se pourrait même qu'il s'agisse d'un moyen d'attirer l'attention de l'institution et d'ainsi faire progresser sa carrière. En outre, ce groupe est essentiellement masculin, puisqu'il n'y a que dix femmes qui soumettent une invention à l'Académie<sup>30</sup>, dont la moitié sont sages-femmes, et elles présentent toutes des objets destinés aux soins des femmes, et plus particulièrement liés à l'obstétrique.

Par ailleurs, les inventeurs et les fabricants qui sollicitent l'Académie, même s'ils ne sont pas financièrement récompensés par l'institution, ont tout de même beaucoup à gagner dans cette démarche. En effet, la reconnaissance des académiciens est un gage de qualité et apporte du prestige. De plus, la diffusion d'un rapport positif, et même juste celle de la présentation de l'instrument, fait de la publicité pour l'objet, et permet non seulement de se faire connaître mais aussi d'acquérir la confiance des médecins. En effet, le *Bulletin* atteint jusqu'à huit cents abonnés en 1873, auxquels s'ajoutent des exemplaires envoyés à différents journaux ou institutions. Les lecteurs, en plus d'apprendre l'existence de ces nouveaux instruments, peuvent également se fier à l'expertise des académiciens

---

<sup>27</sup> John BURNHAM, *What is Medical History?*, Malden, Polity Press, 2005.

<sup>28</sup> Cette diversité des professions cachées derrière le terme d'inventeur a été soulignée par d'autres historiens ; voir par exemple Gabriel GALVEZ-BEHAR, *La République des inventeurs. Propriété et organisation de l'innovation en France (1791-1922)*, Rennes, PUR, 2008, p. 59.

<sup>29</sup> George WEISZ note aussi que la plupart des académiciens viennent de province, puisqu'il ne dénombre que 22% de Parisiens parmi eux en 1821 ; WEISZ 1995.

<sup>30</sup> Sur les inventrices au XIX<sup>e</sup> siècle, voir les travaux d'Anne CHANTEUX, et notamment « Les inventives. Femmes, inventions et brevets en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°17, juin 2009, pp. 90-97.

quant à leur qualité. Par ailleurs, les inventeurs ont également la possibilité d'utiliser les propos élogieux des rapporteurs dans leurs catalogues, leurs publications ou leurs publicités<sup>31</sup>, ce que fait par exemple Frédéric Charrière (1803-1876)<sup>32</sup>.

Pour démultiplier cet effet publicitaire, les inventeurs n'hésitent parfois pas à solliciter plusieurs institutions en parallèle. Ainsi, nous avons essayé de mesurer l'ampleur de cette pratique en les cherchant dans les présentations faites à l'Académie des sciences et à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale<sup>33</sup>. Il ne s'agit évidemment pas des deux seules institutions où de telles inventions sont présentées, mais ce sont deux structures parisiennes importantes du XIX<sup>e</sup> siècle, qui attirent des inventeurs de toute la France, voire de l'étranger, et sur lesquelles l'Académie de médecine prend exemple. Il ne fait toutefois aucun doute que ceux-ci présentaient aussi leurs objets à des institutions provinciales dont le rayonnement était plus local, à l'image de Nicolas Borsary, qui soumet d'abord ses bandages herniaires à l'Académie de Dijon avant de les faire examiner par l'Académie de médecine<sup>34</sup>, puis par la Société d'encouragement<sup>35</sup>.

Pour mener à bien cette comparaison, nous avons utilisé, pour ces deux institutions, les tables générales regroupant toutes les entrées contenues respectivement dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences et dans le *Bulletin* de la Société d'encouragement. Ainsi, il y a deux cent dix inventeurs qui apparaissent et à l'Académie de médecine et à l'Académie des sciences, mais il n'y a eu que quarante-deux objets soumis aux deux institutions en parallèle. Les inventeurs ayant sollicité l'Académie de médecine se tournent cependant plus

---

<sup>31</sup> Sur les stratégies informatives et la publicité commerciale des inventeurs au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Liliane HILAIRE-PÉREZ, Marie THÉBAUD-SORGER, « Les techniques dans l'espace public. Publicité des inventions et littérature d'usage au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de Synthèse*, n°127, 2006/2, pp. 393-428.

<sup>32</sup> Il cite par exemple, dans son *Extrait du catalogue de la maison Charrière*, publié en 1846, le rapport présenté par les académiciens le 19 août 1840 concernant ses bords de sein et ses biberons.

<sup>33</sup> Serge BENOIT, Gérard EMPLOY, Denis WORONOFF (éd.), *Encourager l'innovation en France et en Europe. Autour du bicentenaire de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, Éditions du CTHS, 2006 ; Catherine KOBLENTZ, *Inventer l'invention : le cas de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (1801-1844)*, thèse dirigée par Liliane Hilaire-Pérez et soutenue en 2006, non publiée.

<sup>34</sup> « Correspondance manuscrite », *Bulletin de l'Académie de médecine*, Tome I, 1836-1837, p. 118.

<sup>35</sup> « Rapport fait par M. Herpin, au nom du Comité des arts économiques, sur les bandages herniaires présentés par M. Borsary, chirurgien, rue Montesquieu, n°2 », *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 37<sup>e</sup> année, 1838, pp. 407-408.

rarement vers la Société d'encouragement, ce qui se comprend dans la mesure où celle-ci n'a pas de compétences particulières dans le domaine médical. Il y a tout de même trente-quatre des inventeurs ayant sollicité l'Académie de médecine parmi ceux faisant appel à l'expertise de la Société d'encouragement, dont onze soumettent au moins un objet aux deux institutions. Si cette pratique de solliciter plusieurs institutions en parallèle existe, elle ne semble donc pas si répandue. La présentation de ces objets, outre les avantages publicitaires pour les inventeurs, permet aussi la circulation de l'information technique, contribuant ainsi à un processus cumulatif de la connaissance, et elle stimule l'invention en mettant en concurrence ces inventeurs et fabricants<sup>36</sup>.

### *Les pratiques de l'institution*

De manière plus générale, le *Bulletin* permet aussi d'étudier les pratiques de l'Académie de médecine, et notamment sa politique de promotion de l'innovation. Dans l'ordonnance qui la crée, il est précisé qu'« elle s'occupera de tous les objets d'étude et de recherche qui peuvent contribuer aux progrès des différentes branches de l'art de guérir<sup>37</sup> ». Dès sa naissance, l'Académie a donc pour mission de soutenir le progrès médical et de promouvoir la recherche et l'innovation, qu'il faut comprendre comme une mise en pratique de l'invention. Celle-ci peut être définie comme la conception d'une idée nouvelle<sup>38</sup>, mais elle est aussi une activité de synthèse, « nourrie d'échanges et de réseaux entre objets, fabrications et savoirs <sup>39</sup>».

Cette volonté n'est pas surprenante, car l'Académie naît dans un contexte où l'État et les sociétés et académies savantes encouragent vivement l'innovation technique et industrielle dans tous les secteurs<sup>40</sup>. Dans cette optique, l'Académie de médecine met en place deux systèmes : d'une part, elle organise des concours et

---

<sup>36</sup> Sur le rôle primordial des logiques collectives dans la construction des objets techniques, voir Robert C. ALLEN, « Collective invention », *Journal of Economic Behavior and Organisation*, 4, 1983, pp. 1-24 ; GALVEZ-BEHAR 2008 ; Liliane HILAIRE-PÉREZ, « Pratiques inventives, cheminements innovants, crédits et légitimations », in Liliane HILAIRE-PÉREZ et Anne-François GARÇON (dir.), *Les chemins de la nouveauté : innover, inventer au regard de l'histoire*, Paris, CTHS, 2003, pp. 9-40.

<sup>37</sup> « Ordonnance portant création de l'Académie de Médecine », 1820; voir *Ordonnances du roi, arrêtés et règlement pour l'Académie royale de médecine*, Paris, Imprimerie de Rignoux, 1820.

<sup>38</sup> GALVEZ-BEHAR 2008, p. 12.

<sup>39</sup> HILAIRE-PÉREZ, « Pratiques inventives... », in HILAIRE-PÉREZ, GARÇON, 2003.

<sup>40</sup> GALVEZ-BEHAR 2008, p. 75.

distribue des prix aux vainqueurs – s’inspirant de l’Académie des sciences<sup>41</sup> –, et, d’autre part, elle invite les fabricants d’instruments et d’appareils médicaux à venir présenter leurs inventions devant ses membres afin que ceux-ci jugent de leur qualité et de leur utilité. Par ces deux outils de promotion de l’innovation, elle cherche donc à encourager la recherche dans le domaine médical. Ces systèmes fonctionnent assez différemment, notamment parce que, même si les deux ont avant tout une fonction symbolique et sont la source d’un grand prestige, celui des prix est aussi basé sur des récompenses monétaires.

Nous allons nous concentrer ici uniquement sur le système d’examen des inventions. Les fabricants et les inventeurs peuvent donc envoyer leurs instruments à l’institution ou venir les présenter eux-mêmes, et ils peuvent y joindre des explications techniques, des dessins ou encore décrire des situations dans lesquelles l’objet a été employé avec succès. Certains viennent même accompagnés d’un patient ayant été soigné ou soulagé par l’invention. C’est par exemple le cas du docteur Martin, qui, lorsqu’il soumet sa jambe artificielle à l’Académie en 1842, présente aussi deux personnes amputées et dotées de cette prothèse<sup>42</sup>.

Une commission est ensuite chargée d’examiner l’invention, et de faire un rapport, qui n’est pas systématiquement publié dans le *Bulletin*. Cette commission a pour mission de déterminer dans un premier temps si l’objet présente réellement une nouveauté, ou s’il s’agit d’un modèle presque identique à un instrument pré-existant, ou encore d’une amélioration, puis, dans un second temps, si cet objet est utile, s’il peut être employé sans risque et facilement, s’il apporte vraiment quelque chose à la pratique de la médecine<sup>43</sup>. Et c’est donc ce rapport des académiciens qui, s’il est laudatif, peut faire une importante publicité à l’inventeur ou au fabricant. Si les académiciens sont particulièrement satisfaits d’un objet, ils peuvent aussi envoyer une lettre de félicitations à son auteur et proposer de le nommer membre correspondant. L’étude du *Bulletin* permet donc aussi de mettre en lumière la manière dont l’Académie de médecine applique sa politique de promotion de

---

<sup>41</sup> Sur les prix distribués par l’Académie des sciences, voir BRIAN, DEMEULENAERE-DOUYÈRE, 1996 ; HAHN, 1993.

<sup>42</sup> « Nouveau mécanisme pour la jambe artificielle », *Bulletin de l’Académie de médecine*, Tome VII, 1841-1842, pp. 478-479.

<sup>43</sup> À titre de comparaison, voir, sur les pratiques de l’Académie des sciences : Patrice BRET, « La prise de décision académique : pratiques et procédures de choix et d’expertise à l’Académie royale des sciences », in Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Éric BRIAN, *Règlement, usages et science dans la France de l’absolutisme*, Paris, Lavoisier, 2002, pp. 321-362.

l'innovation par l'examen d'inventions dans le domaine de l'instrumentation médicale.

## **Conclusion**

Bien que cet ensemble d'instruments et d'appareils médicaux du XIX<sup>e</sup> siècle ne puisse être étudié en l'état, il est donc tout de même possible de les utiliser pour la recherche historique, aussi bien comme objet d'étude que comme source, et ce grâce à une source écrite. Ainsi, le *Bulletin* de l'Académie de médecine nous apporte de précieux renseignements, aussi bien à propos des objets constituant actuellement la collection, que de ceux qui ont disparu. En plus des informations sur les instruments en eux-mêmes, le *Bulletin* nous permet de dresser une typologie de leurs inventeurs et de leurs fabricants, et de comprendre le contexte de promotion de l'innovation dans lequel ils ont été créés. L'étude croisée de ces deux sources permet donc, d'une part, de développer une histoire matérielle et technique de la médecine, qui vient renouveler l'histoire traditionnelle de cette discipline, et, d'autre part, une histoire de l'expertise technique de l'Académie et de son rôle de promoteur de l'innovation, qui vient compléter les études faites sur ses consœurs, comme l'Académie des sciences.

## **Bibliographie**

BENOIT Serge, EMPTOZ Gérard, WORONOFF Denis (éd.), *Encourager l'innovation en France et en Europe. Autour du bicentenaire de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, Éditions du CTHS, 2006.

BRIAN Éric, DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane (dir.), *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences. Guide de recherches*, Paris, Lavoisier tec et doc, 1996.

BOUDIA Soraya, RASMUSSEN Anne, SOUBIRAN Sébastien (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, PUR, 2009.

BOURDELAIS Patrice, FAURE Olivier (dir.), *Les nouvelles pratiques de santé. Acteurs, objets, logiques sociales (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2004.

CARNINO Guillaume, *L'invention de la science. La nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2015.

DAVIS Audrey B., *Medicine and its Technology. An Introduction to the History of Medical Instrumentation*, Londres, Greenwood press, 1981.

FOX Robert, WEISZ George, *The organization of science and technology in France, 1808-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

GALVEZ-BEHAR Gabriel, *La République des inventeurs. Propriété et organisation de l'innovation en France (1791-1922)*, Rennes, PUR, 2008.

GANIÈRE Paul, *L'Académie de médecine, son origine et son histoire*, Paris, Librairie Maloine, 1964.

HAHN Roger, *L'anatomie d'une institution scientifique. L'Académie des sciences de Paris, 1666-1803*, Amsterdam, Éditions des archives contemporaines, 1993.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, GARÇON Anne-François (dir.), *Les chemins de la nouveauté : innover, inventer au regard de l'histoire*, Paris, Éditions du CTHS, 2003.

WEISZ George, *The Medical Mandarins: the French Academy of Medicine in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries*, New York, Oxford University Press, 1995.